

Pourquoi chercher ailleurs...
LEBLANC TV RADIO MUSIQUE
 "Le Roi du Disque et de la Cassette"
 "LUI IL L'A AFFAIRE"
 1165, rue de Lalonde - Tél: 472-2309
 Drummondville Sud, P.Q. 113047

CLIMATISEUR DE PIÈCES
 GROS et
 DETAIL
 A partir de
 \$185.00
 L.C. Service Inc. 477-4444
 83, ST-ALPHONSE
 DRUMMONDVILLE

D'autres priorités

On ne discute plus de fusion municipale

DRUMMONDVILLE, (FG) — C'est sûrement parce qu'il y a des priorités ailleurs que le projet de fusion n'est plus officiellement discuté entre les municipalités concernées. C'est à toutes fins pratiques ce qu'a confirmé à La Tribune le maire de la ville-sœur de

Drummondville, M. Lucien Morissette, alors qu'il fut consulté sur ce projet présenté, en février 1975, suite aux interventions de la Chambre de commerce. Disant qu'à sa connaissance aucune autre étude, suite au rapport préliminaire de Luc

Dumont du ministère des Affaires municipales du Québec, n'a été présentée, il a clairement expliqué qu'actuellement, les gouvernements municipaux ont à faire face à des priorités plus urgentes que celle de la fusion, ou du regroupement des services. "Que l'on

régle la question des égouts collecteurs et du filtre municipal, par exemple, et en suite on sera en mesure de discuter de la fusion", de dire le maire de Drummondville-Sud qui ne considère nullement ce projet prioritaire. Mais peu importe, mentionne-t-il, car malgré le plus beau document au monde, ce qu'il faut, c'est "obtenir la satisfaction de la population devant un tel projet aussi important". Le point numéro un, c'est la population, de poursuivre le maire de la ville-sœur de Drummondville qui stipule encore qu'il "faut être près des gens et que la population sente le désir et le besoin d'un tel projet". Car, pour M. Morissette, une chose de-

A brûle pourpoint

Des rumeurs ont circulé en fin de semaine à l'effet qu'un groupe de 10 Drummondvillois se serait partagé une somme d'un million de dollars lors du dernier tirage de la loterie olympique. Rejoint à ce sujet, un représentant de la loterie, au niveau régional, a nié catégoriquement cette information qui vient il ne sait d'où.

Hier c'était la grande entrée au palais de justice, mais aucune cérémonie, ni allocution n'a marqué cette reprise. Certains se rappellent avec nostalgie les cérémonies d'autrefois alors que tout le Barreau et la Magistrature se rencontraient de façon très officielle en tenue d'apparat pour la circonstance.

Demain jeudi, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le département de médecine préventive se rendra à 10 heures du matin à l'école centrale et dans l'après-midi, à 14 heures, à la salle paroissiale de St-Cyrille.

La Régionale St-François a son assemblée mensuelle régulière ce soir à compter de 20 heures à l'école Jeanne-Mance. On y traitera d'engagement, de rentrée scolaire et de divers chapitres.

La prochaine activité du club Rotary sera le tournoi mixte annuel de golf mercredi le 15 septembre, au club local. Le tout se terminera par un souper mixte au Bois-Joli.

Le juge Marc Choquette était tout radieux hier: il était tout tout heureux de commencer un nouveau terme d'un an chaque première semaine du mois dans notre région.

Le sergent Boutin de la SQ félicitait la population hier pour avoir passé la fin de semaine de la fête du travail sans accident sérieux. Il paraît que la protection policière fut plus active que jamais ces derniers jours: le résultat heureux du dernier week-end en est probablement la cause, pense M. Boutin.

Un accrochage entre une auto et un vélo-moteur s'est produit vers 15 heures hier à l'angle Hériot et St-Edouard. L'adolescent du vélo n'a été que très légèrement blessé.

Le directeur Géard Clément de la Sûreté d'Acton Vale se félicite du très grand calme qui a régné tout au cours de la fin de semaine dans sa région. Ni vol, ni accident, ni incendie, a-t-il précisé hier en précisant que le service de prévention de la police n'est pas étrangère à ce succès.

Il y a tout juste un an, l'usine de Pacific Mobile de St-Germain changeait de mains en étant vendue à un groupe d'industriels du Québec après avoir été propriété d'intérêts locaux.

Chronique judiciaire

DRUMMONDVILLE (GP) — De nombreuses causes criminelles étaient inscrites en cour de justice hier matin. Par conséquent, de nombreuses sentences ont été décernées par le juge Marc Choquette de la Correctionnelle.

Trois femmes ont reconnu avoir "piqué" des articles dans les grands magasins. Condamnées à l'amende pour des sommes variant entre \$25 et \$50, elles ont été soumises à une période de probation d'un an comprenant l'interdiction de fréquenter le magasin où elles avaient été arrêtées.

Un jeune motocycliste a admis avoir conduit son bolide après avoir bu une bonne quantité de boisson (160 mg d'alcool dans le sang), ce qui avait provoqué un accident. Le juge l'a condamné à \$175 d'amende.

Un commis-voyageur qui était "entrée dans une galerie" pour éviter de heurter deux jeunes gens sur la route, a admis avoir consommé de la boisson avant l'accrochage (200 mg dans le sang). Même s'il disait qu'il voyait très clair au volant de sa voiture, ce dont le juge doutait sérieusement, il fut condamné à \$200 d'amende.

Un individu, accusé d'un vol avec violence dans le quartier ouest, le 28 août, devra subir son enquête préliminaire le 21 octobre.

Un homme dans la trentaine, bien connu de la police, s'est vu révéler à un psychiatre qui déterminera s'il est apte à subir son procès. Il est accusé d'avoir acheté une carabine 303 contrairement à une ordonnance de la cour lui interdisant la possession d'arme à feu pour une période de cinq ans.

Agé de peine de 19 ans, un jeune homme a reconnu un vol à main armée, "dans la plus pure tradition des gangsters", a-t-on dit de lui. Il est accusé également de possession d'une carabine 410. Il connaîtra sa sentence le 2 novembre, après la parution d'un rapport présentiel commandé à son sujet.

Un chauffeur de camion, qui a reconnu avoir conduit son véhicule sous l'influence de l'alcool, a été condamné à presque \$2 du milligramme d'alcool. L'ivressement indiquait un taux de 180 milligrammes et l'amende a été fixée à \$350.

Un jeune homme, accusé de vol à l'étalage de \$2.03 a plaidé non-coupable et subira son procès le 22 octobre.

Un jeune homme de St-Charles qui admettait beaucoup plus de condamnations antérieures que la Couronne ne reconnaissait contre lui, finit par apprendre que les billets de contravention sont une chose et les accusations une autre. Il fut cependant condamné à \$300 d'amende pour avoir abusé de l'alcool au volant, alors que deux autres condamnations semblables avaient été prononcées contre lui.

Les élèves de l'élémentaire en classe lundi prochain

DRUMMONDVILLE, (GP) — Il n'aura fallu qu'une trentaine de minutes de discussions aux commissaires de Drummondville pour accepter le calendrier scolaire de septembre, hier soir, en assemblée extraordinaire. Sur proposition du commissaire Léon Langelier, il fut convenu que les professeurs soient appelés à leurs écoles dès aujourd'hui, mercredi, et que les élèves entrent en classe lundi prochain, le 13. Pour les classes de maternelle et d'adaptation scolaire, les classes s'ouvriront mardi prochain, le 14.

M. André Ouimet, directeur pédagogique, a assuré les commissaires, après consultation avec M. Lucien Bolduc, régisseur, que tout serait mis en oeuvre pour que le transport scolaire fonctionne normalement dès lundi prochain. On s'attend cependant, comme toute année, en période de rodage, à de petites difficultés qu'on parviendra à éliminer dès que possible. Le président de la CS, M. Fernand Larocque, a lancé un message aux parents d'être complaisants pour ces premiers jours d'école.

Quant aux professeurs, ils seront avisés tant par la radio, les journaux que par téléphone que leur présence est requise dès aujourd'hui. Si on a accepté seulement le calendrier pour septembre, c'est pour la bonne raison qu'on veut synchroniser le calendrier de toute l'année, pour les cours élémentaire, avec celui du secondaire; on a précisé hier soir que cette recherche devrait être complétée d'ici le 20 septembre, date de la prochaine assemblée régulière.

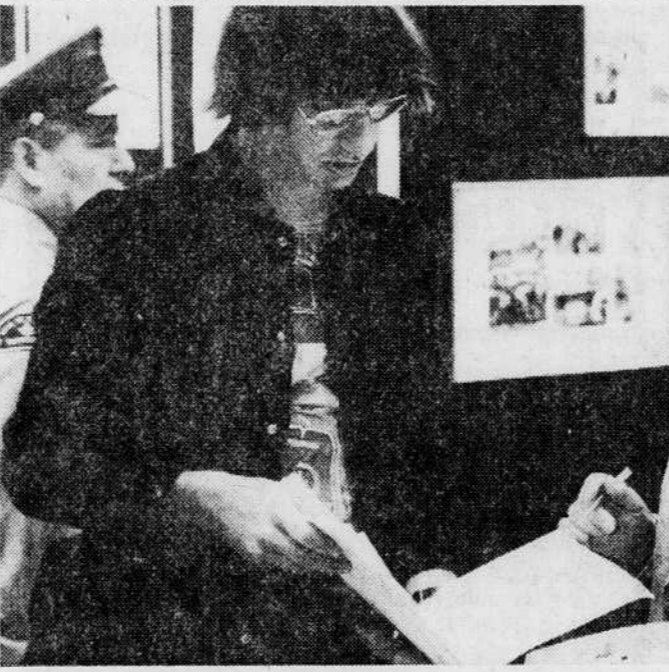
Boulevard Allard

Collecteur d'égouts pas pour cette année?

DRUMMONDVILLE, (FG) — Annonce-t-il y a déjà plus d'un mois en présence du député Robert Malouin, la signature finale de l'entente entre le gouvernement provincial et les quatre municipalités concernées par la construction du collecteur d'égouts du boulevard Allard, n'est toujours pas encore faite. Et, il semble bien, du moins de l'avis de certains intervenants, que celle-ci n'aura pas lieu d'ici un bon bout de temps; ce qui laisse présager un sérieux retard dans la réfection complète de cette route riveraine, traversant les municipalités de Drummondville-Sud et de St-Nicéphore.

Afin d'établir l'unanimité entre les municipalités, concernant la construction du collecteur d'égouts du Boulevard Allard qui fut l'objet de nombreuses discussions pendant plusieurs mois, le gouvernement provincial annonçait officiellement, le 5 août dernier, son intention de verser \$800,000 en subventions; c'est-à-dire l'équivalent approximatif de 66.6% du coût total des travaux, fixé à 1.2 million de dollars. Même si l'on ne connaissait pas à ce moment, ni même aujourd'hui en fait, le montant que chacune des municipalités touchées avait à débours, Drummondville-Sud s'engageait pour participer à environ 60% du \$400,000 à combler pour le coût final des travaux.

La ville est disposée (par l'engagement avec le gouvernement provincial et les autres municipalités) à recevoir les égouts, mais non offrir l'eau potable; condition essentielle pour que le gouvernement approuve les travaux devant être réalisés ultérieurement sur cette artère.



Retard — Aujourd'hui, un mois après cette annonce percutante, rien n'a été fait concrètement; la signature officielle par laquelle le gouvernement s'engageait à défrayer une partie des travaux n'a pas encore été faite. Ce retard n'est explicable que pour une seule raison: Le refus de la Cité de Drummondville à fournir l'eau pour les riverains du Boulevard Allard. Bien sûr, la ville est disposée (par l'engagement avec le gouvernement provincial et les autres municipalités) à recevoir les égouts, mais non offrir l'eau potable; condition essentielle pour que le gouvernement approuve les travaux devant être réalisés ultérieurement sur cette artère.

Cité — Du côté de la Cité de Drummondville, même si on est, indirectement certes, responsable du retard de ce projet "régional", on s'explique en disant que "l'on ne peut pas demander aux citoyens de la ville de payer l'agrandissement du filtre municipal afin de fournir les résidents d'autres municipalités en eau potable". Selon M. Pierre Genest, directeur général de Drummondville, il est incontestable que "la ville n'est pas capable d'augmenter le débit de son fil-

tre". Cela ne date pas d'hier et on répète souvent, poursuit-il, que la ville est bien prête à fournir de l'eau à d'autres résidents de l'extérieur, à condition que "le problème concernant l'usine de filtration soit réglé". M. Genest refuse également à croire l'idée émise officieusement par diverses personnes, à l'effet que les raisons évoquées par la ville pour refuser de fournir de l'eau à d'autres municipalités sont une sorte de pression pour que, précisément, la ville puisse obtenir un agrandissement sans frais. Il est bien certain, dit-il, que la population de Drummondville n'a pas à payer pour cela et qu'une des seules actions possibles serait d'obtenir une subvention gouvernementale. Quoi qu'il en soit, devait-il dire en conclusion, la Cité a fait des demandes et "on attend, des nouvelles pour bientôt".

Michel Lauzière, à gauche sur la photo, expose présentement quelques-uns de ses dessins au musée du Québec, dans le cadre d'une exposition de caricatures, bandes dessinées et dessins humoristiques. Cette photo fut prise au vernissage de cette exposition où Lauzière semble très intéressé par ce que M. Robert Laplante, célèbre caricaturiste et conservateur du pavillon de l'humour à Terre des Hommes, lui indique.

(Photo La Tribune par Jean Lauzon)

Campagne de recrutement de l'Association des consommateurs

DRUMMONDVILLE, (GP) — D'ici le 15 octobre, l'Association des consommateurs du Canada (section Québec) entreprend une campagne de recrutement dans notre région pour aider davantage les consommateurs à se mieux protéger contre les problèmes actuels. Visant un objectif de 300 membres pour Drummondville et les environs, l'Association a désigné M. Gérard Lemieux de St-Cyrille comme secrétaire organisateur de la région. Cette association, disent les responsables, compte à son actif de réalisations qui font l'envie de plusieurs autres groupes connexes. Des enquêtes ont été entreprises par les gouverne-

Stage de Michel Lauzière en Europe

DRUMMONDVILLE, (JL) — Michel Lauzière, caricaturiste bien connu de Drummondville s'envolera bientôt pour l'Europe où il effectuera un stage en bande dessinée d'une durée de trois semaines, soit du 11 octobre au 2 novembre. Ce stage en bande dessinée est organisé par l'office franco-québécois pour la jeunesse. Michel Lauzière parcourra différents pays de l'Europe, notamment la France et la Belgique où il rencontrera des

dessinateurs de réputation internationale tels que Gir, Tardi, F'murr, Godard, Dionnet et Madryka. M. Des rencontres sont également prévues avec d'importants éditeurs en bande dessinée, notamment l'équipe de Spirou. A la fin de son voyage, Michel Lauzière compte aller à Lucca, en Italie, où il assistera à une grande manifestation internationale en bande dessinée. En plus de publier ses caricatures depuis quelques années déjà dans un journal local, Lauzière a publié dans "Perspectives", "La Presse" et publie maintenant régulièrement dans "La Patrie". Michel Lauzière fait aussi de la bande dessinée où il excelle quelques-unes de ses oeuvres ayant été exposés lors de la grande exposition internationale de la bande dessinée qui s'est tenue au printemps dernier à Montréal. C'est pour se perfectionner qu'il fera ainsi un stage en Europe.

Trois membres de la même famille blessés

DRUMMONDVILLE, (GP) — Trois personnes de la même famille ont été légèrement blessées dans un violent télescopage survenu en fin de soirée lundi à St-Cyrille. L'accident s'est produit en face de la salle La Flèche d'or sur la route 122, peu avant minuit. L'auto conduite par M. Paul-Emile Beauchemin de Notre-Dame du Bon-Conseil a été heurtée de l'arrière par

Musée de la chasse à St-Pie de Guire...

DRUMMONDVILLE, (JL) — D'ici un an, notre région sera dotée de ce qui sera alors connu d'appeler le "musée national de la chasse" qui sera doublé d'un centre d'interprétation de la nature. C'est à l'association des Veneurs de Drummondville que revient cette initiative de créer un tel centre, projet qu'elle travaille depuis les printemps dernier. Le musée et le centre d'interprétation de la nature seront situés à St-Pie de Guire, face à l'église paroissiale. Le musée national de la chasse retracera toute l'histoire de la chasse en Amérique du Nord, des débuts jusqu'à aujourd'hui. On y retrouvera des armes à feu, différents pièges à gibier, tous les moyens de locomotion utilisés jadis pour la chasse tels le canot, le kayak et le traîneau et des animaux de chasse y seront exposés, en taxidermie. De plus une exposition de tableaux, gravures et timbres concernant la chasse ornera les murs du musée qui sera aussi doté d'une bibliothèque de documentation complète sur la chasse. Aussi, des documents audio-visuels seront disponibles



Michel Chapdelaine

Trop de cinéma

DRUMMONDVILLE, (GP) — Ce n'est pas un crime d'aller au cinéma, mais ce peut être illégal d'imiter certaines vedettes comme ce jeune homme de St-Germain qui s'est retrouvé devant le tribunal hier pour avoir voulu suivre les traces de l'acteur Bruce Lee, adepte des arts de combat. Il avait vu dans un film son acteur préféré manier une arme composée de deux pièces de bois de longueurs différentes, reliées ensemble par une chaîne, arme qu'on a nommée "donsako" devant le tribunal. Il s'en était procurée une, comme ça, sans arrière-pensée. Mais la police, en vérifiant machinalement son auto, la découvrit et traduisit le propriétaire devant le tribunal: il s'agit d'une arme défendue par la loi. Le juge, devant l'évidente bonne foi du prévenu, le fit bénéficier d'un sursis de sentence et le soumit à une période de probation d'un an, tout en faisant le nécessaire pour faire confisquer l'arme.

Du théâtre international

DRUMMONDVILLE, (JL) — Michel Chapdelaine, comédien et fondateur du théâtre de l'Équilibre de Drummondville travaille présentement avec de grands noms du théâtre international en Europe. Parti depuis plusieurs mois, Chapdelaine travaille notamment avec Ariane Mnouchkine, à Paris, et Peter Brook, à Londres, deux noms qui font rêver tous les amateurs de théâtre.

Derrière les barreaux pour avoir donné une raclée à... "un ami"

DRUMMONDVILLE, (GP) — "On n'assomme pas les gens comme ça, simplement pour une discussion sur le prix d'une voiture", devait lancer vigoureusement hier le juge Marc Choquette de la Correctionnelle à un individu qui comparait devant lui. Le prévenu, Marcel Couture, qui a été condamné ultérieurement à 8 jours de prison, a admis qu'il avait frappé un "ami" à qui il voulait acheter une voiture. Autant l'accusé que le vendeur, tous deux étaient en état de boisson. La Couronne a raconté que le prévenu avait frappé vigoureusement des mains et des pieds, pendant qu'un complice tenait solidement l'individu en question. En plus de 8 jours de prison, le prévenu devra subir une période de probation de deux ans. Il a été condamné en plus à trois jours de prison pour avoir conduit une voiture pendant une période d'interdiction et à un jour de prison pour avoir défoncé une porte dans un commerce, histoire de faire savoir sa façon de penser à un commerçant qui appelait la police.

La moitié des industries de Warwick profitent de la commission industrielle

WARWICK (PP) - Une enquête sommaire menée par le secrétaire-trésorier de Warwick, M. Jacques Hamel, auprès des industriels des environs permet de savoir que la moitié d'entre eux recourent aux services de la commission

industrielle.

La question posée par M. Hamel était: avez-vous eu déjà besoin des services de la commission industrielle? Sur les neuf chefs d'industrie interrogés, cinq ont déjà recouru aux services de M. Harold Mail-

hot, le commissaire.

M. Hamel note que les plus anciennes industries n'ont pas eu besoin d'aide, possédant elles-mêmes le personnel qualifié pour faire les études ou les recherches nécessaires.

Toutefois, les cinq industries

ayant profité de la commission ne sont pas toutes de Warwick même: en fait, trois sont situées dans Warwick canton. La ville s'y intéresse tout de même, puisqu'elle en retire, sinon des taxes foncières sur les usines, au moins des revenus indirects par les emplois créés.

Devant le conseil

Le secrétaire-trésorier a fait cette petite enquête à la demande du conseil de ville, à qui il devait d'ailleurs faire part des résultats hier soir. Le conseil voulait cette en-

quête pour décider du renouvellement ou non de la cotisation de Warwick à la Corporation de développement des Bois-Francis. A la suite du changement de la commission industrielle en Corporation de développement, la cotisation doit passer de \$1,500 à \$2,900, soit

un dollar par capita. Devant cette dépense, le conseil a cru bon de vérifier l'utilité de la commission.

De son côté, le maire Jean-Claude Beaugrand doit rencontrer le maire du canton, M. Henri-Paul Germain, pour exa-

miner avec lui les possibilités que Warwick canton participe financièrement. Le problème est de savoir comment, puisque les municipalités rurales, par la loi des municipalités, ne peuvent participer à de tel organismes.

L'enquête publique aura lieu

ARTHABASKA (SB) - Il a été impossible de savoir ce qui s'est passé exactement à la conférence préparatoire de la Régie des Services publics la semaine dernière à Québec concernant la demande d'enquête sur les services de la compagnie Télébec.

"Ce fut une très longue conférence, dit le procureur des requérants, Me Claude Aubert, et ce serait trop long et trop technique à expliquer". L'avocat a en outre dit vouloir aviser ses clients avant de divulguer quoi que ce soit.

"Mais chose que je puis vous dire à toutefois assuré Me Aubert, c'est que l'enquête publique aura bel et bien lieu, probablement en octobre, et qu'elle prendra possiblement la forme d'une enquête itinérante".

Deux jeunes gens blessés sérieusement

WARWICK (SB) - Ginette Genest, 20 ans, de Kingsley Falls, et René Ducharme, 22 ans, d'Asbestos, reposent présentement dans un état jugé sérieux à l'hôtel-Dieu d'Arthabaska à la suite d'une collision survenue tard lundi soir entre une petite voiture dans laquelle ils

conduisaient et une camionnette à l'intersection du rang 4 de St-Elizabeth et de la route Warwick-St-Albert près de Warwick.

Le jeune homme souffrirait d'une fracture à la colonne vertébrale et sa passagère, d'une fracture au bassin. Les deux reposent aux soins intensifs, mais on ne craint apparemment pas pour leur vie. Le conducteur du camion, M. Denys Blais de St-Sylvere, s'en est pour sa part tiré indemne.

Les ambulanciers de la firme Boileau d'Arthabaska ont transporté les blessés à l'hôpital et l'agent Morin de la SQ d'Arthabaska a effectué les constatations d'usage.

Selon l'agent Morin, il faudrait s'attendre à plusieurs accidents à cette intersection maintenant que le rang 4 est pavé. "Ce sera un vrai rang deux de St-Louis", a-t-il commenté.

On sait que l'intersection du rang deux de St-Louis et de la route 162 (Grande Ligne) est communément appelée "l'intersection de la mort" dans la région.

Arrêt non respecté?

L'accident se serait produit après que l'un des deux

Les policiers-pompiers sont prêts à négocier une nouvelle convention...

VICTORIAVILLE (SB) - Après avoir évité de justesse une grève de ses employés municipaux l'automne dernier et maintenant aux prises avec les normes de la commission anti-inflation pour ces mêmes employés, la ville de Victoriaville est sur le point d'entreprendre une nouvelle ronde de négociations, avec ses policiers-pompiers cette fois, qui pourrait s'avérer assez difficile.

D'une durée de deux ans, la convention de travail des policiers-pompiers est échue le 31 août dernier et dès le 7 juillet l'exécutif du syndicat adressait à la ville une demande de ren-

contre pour la première semaine de septembre. Hier soir,

le gérant municipal, M. Lévis Lupien, devait soumettre à l'approbation du conseil la nomination des membres du comité de négociation patronal.

18 pour cent

Sans tenir compte des normes de la loi anti-inflation, la partie syndicale demandera une augmentation salariale de 18 pour cent pour ses membres et cela, pour une durée d'un an seulement.

Le président de la fraternité, M. Jean-Paul Labelle, a dit ne pas ignorer que cette demande outre-passe les normes permises par la loi, "mais en attendant de savoir ce qu'il ad-

viendra des cas soumis par la fédération des policiers du Québec, dont nous faisons partie, nous négocierons comme si ces normes n'existaient pas", a-t-il dit. On sait que la Fédération des policiers a logé plusieurs appels pour des corps policiers de la province qui ont vu leurs traitements réduits à la suite de décisions de la commission anti-inflation.

Quant à la durée d'une seule année du nouveau contrat que tentera d'obtenir la Fraternité, le président ne s'attend pas à ce que la ville l'accepte d'emblée, "mais ça s'est déjà donné et nous invoquerons la jurisprudence pour l'obtenir".

La sécurité

Ce sur quoi les négociateurs syndicaux ont le plus l'intention d'insister, selon le constable, c'est la sécurité: "sécurité du policier et sécurité du citoyen".

Et la sécurité, dans le cas précis à être négocié, se traduit par la présence, en tout temps, de deux policiers dans chaque auto-patrouille. Actuellement, les policiers sont généralement deux par voiture, mais il arrive assez souvent qu'il n'y en ait qu'un, notamment lors de congés fériés ou durant la période des vacances. De façon générale, estime M. Labelle, il y a deux policiers par auto-patrouille environ 60 pour cent

du temps. Ce qui fait, d'après lui, que plusieurs situations d'urgence (des incendies par exemple puisque les policiers sont aussi pompiers) ne sont pas aussi bien "couvertes" qu'elles le devraient.

Négociateurs

Les négociateurs pour la partie syndicale seront, outre M. Labelle, le vice-président de

la fraternité, le constable Yves Boucher, le secrétaire, André Bergeron, et M. Guy Marcell de la Fédération des policiers du Québec.

Les négociateurs patronaux n'étaient pas encore connus au moment d'écrire ces lignes, mais on peut croire que les deux principaux seront le gérant municipal M. Lupien, et le conseiller juridique de la ville, Me Claude Dallaire.

Les cours reprennent dès lundi prochain

VICTORIAVILLE (PP) - C'est jeudi que les jeunes reprendront le chemin des écoles. Tant au secondaire qu'à l'élémentaire, la rentrée des classes se fera avec un seul jour de retard sur le calendrier prévu.

A la commission scolaire de Victoriaville, deux communiqués ont été émis, l'un par le président Guy Pouliot et l'autre par le directeur-général Denis Luneau, pour bien renseigner la population.

Les enseignants entrent au travail aujourd'hui, 8 septembre, à 9 heures. Quant aux élèves, ils entreront demain à 9 heures: ils pourront retourner chez eux à midi.

La reprise des horaires réguliers aura lieu lundi prochain, le 13 septembre. Le transport se fera par les mêmes circuits d'autobus que l'an dernier.

Quant aux enfants de la maternelle, leur année commencera par une rencontre individuelle avec les enseignants, du 9 au 16 septembre. Parents et enfants seront convoqués. C'est le 16 que l'ouverture des classes aura lieu.

Au niveau secondaire, c'est exactement le même scénario: entrée des enseignants aujourd'hui, et inscription des élèves demain. C'est également lundi que les cours reprendront de façon régulière.

Décision hâtive?

VICTORIAVILLE (SB) - Les enseignants des Bois-Francis devaient se réunir en assemblée spéciale hier soir afin d'étudier la décision des commissions scolaires d'ouvrir les écoles de cette semaine.

Selon certaines informations les dirigeants du syndicat n'étaient guère enchantés de cette

décision hâtive des commissions scolaires et allaient rappeler aux enseignants que s'ils avaient accepté les offres par scrutin se créait la semaine dernière, ils avaient aussi décidé par vote majoritaire de ne retourner au travail qu'après la conclusion d'une entente satisfaisante, entente non encore conclue dans les faits.

Piéton renversé

VICTORIAVILLE (SB) - Une résidente de Victoriaville, Mme Francine Paradis, a subi une fracture probable à une jambe vers 20 heures hier soir après avoir été renversée par une automobile alors qu'elle traversait la rue Notre-Dame-ouest à pied, non loin de l'intersection St-Henri.

Le conducteur de la voiture, M. Augenikos Panormitis de Victoriaville, n'aurait aperçu Mme Paradis qu'à la toute dernière seconde. Les constables Maurice Vaillancourt et Gilles Galarneau ont été mandés sur les lieux pour effectuer les constatations usuelles.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE - Le député Fortin doit faire connaître ce matin aux journalistes de la région son intention définitive de participer ou non à la course à la chefferie du parti créditiste. Après ce qu'il a laissé entendre à plusieurs reprises depuis quelques temps, on s'attend évidemment à ce qu'il confirme sa candidature.

Un peu plus tard dans la journée, un autre communiqué parvenait à la Tribune, annonçant également la date de la reprise des classes à l'élémentaire, mais provenant du directeur-général cette fois.

22 gérants de caisses populaires de la région rencontrent les journalistes aujourd'hui pour leur faire part de l'organisation d'un tournoi de cartes régional dans le cadre de la semaine des caisses populaires.

C'est à compter du samedi 18 septembre, que les frais d'interurbain seront abolis entre Princeville et Arthabaska. Cette décision de la compagnie Télébec n'a cependant rien à voir avec la requête déposée à la Régie des Services Publics.

Il semble exister une grande concertation entre le président et le directeur-général de la commission scolaire de Victoriaville: le président a fait parvenir, hier matin, un communiqué aux journalistes annonçant la date de reprise des classes au niveau élémentaire.

Elle a été prise au cours de l'été, avant la déposition de la requête. Elle faisait cependant suite aux revendications du mouvement d'opposition à Télébec. Une hausse de tarifs aux abonnés concernés accompagnera l'abolition des frais d'interurbain.

Faits divers

VICTORIAVILLE - Un accrochage survenu vers 12h.45 à l'angle Notre-Dame Est et de la Gare hier a causé des dommages matériels évalués à \$800 environ. Les conducteurs impliqués, M. Denys Roy et Louise Hamel de Victoriaville, n'ont subi aucune blessure.

L'accident s'est produit à l'endroit même où la ville a détourné la circulation pour y diminuer le nombre d'accrochages...

Du nouveau à prévoir à la Chambre de commerce

(M. Pierre Hamel)

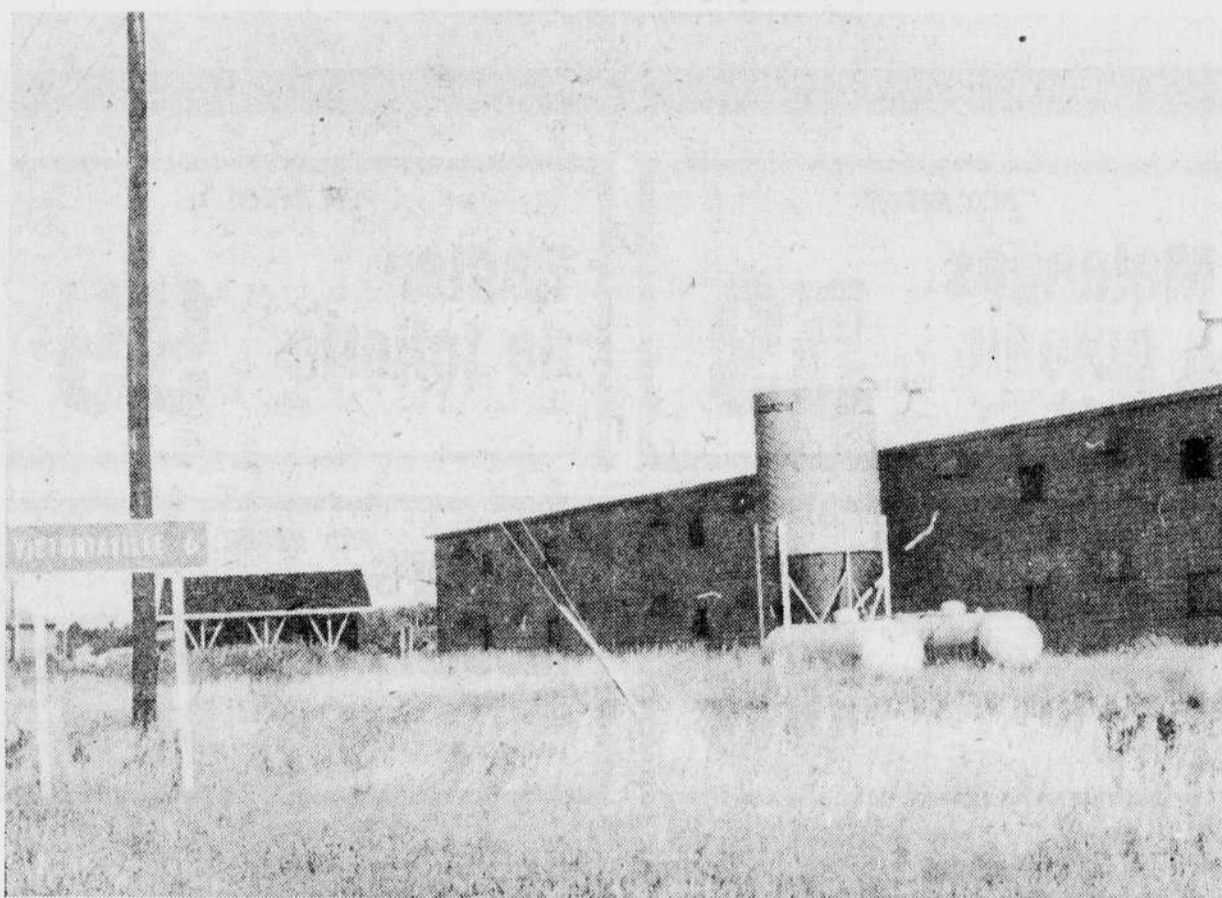
VICTORIAVILLE (SB) - "Il y aura du nouveau à la chambre cette année et ce sera pas mal intéressant", confiait à La Tribune hier le président de la Chambre de commerce de Victoriaville, M. Pierre Hamel.

M. Hamel n'a cependant pas

voulu dire ce qu'il y aurait de neuf au sein de l'organisme qu'il préside pour une troisième année d'affilée et s'est même refusé à dévoiler, même dans les grandes lignes, le nouveau programme d'activités de la chambre.

Ce programme ne doit d'ailleurs être adopté qu'aujourd'hui par le conseil d'administration et il ne sera pas rendu public avant la première assemblée générale des membres, vraisemblablement le 22 septembre.

Le président a toutefois informé qu'une campagne de recrutement, sera tenue même si l'organisme compte déjà 250 membres, et que, comme depuis quelques années, des conférenciers de marque seront invités régulièrement aux assemblées mensuelles. Des démarches sont déjà entreprises pour la venue de certaines personnalités, a affirmé M. Hamel.



La présence du couvoir de dinde et d'une maison dans le même voisinage sont la cause d'un litige à St-Albert.

(Photo Paul Parenteau, La Tribune)

Guerre juridique autour d'un élevage de dindes

ST-ALBERT (PP) - Entre M. Lincourt, propriétaire d'une ferme avicole à St-Albert et un voisin, M. Lessard, la guerre juridique se poursuit. Un nouveau rebondissement devrait survenir sous peu, quand la cour supérieure entendra la demande de M. Lessard, qui voudrait du tribunal une ordonnance spéciale pour faire fermer le poulailler de M. Lincourt.

La présence des dindes dans le voisinage de sa maison privée incommodait M. Lessard. Cette semaine, la Cour Supérieure devait entendre, au Palais de Justice d'Arthabaska, la requête de M. Lessard. Mais, par un quelconque imbroglio, le dossier de l'affaire a été transféré à Québec. L'affaire ne sera pas entendue cette semaine.

En appel

Le litige entre M. Lincourt, propriétaire du couvoir, et M. Lessard, le voisin, est actuellement devant le tribunal de Québec, à la demande de l'éleveur, attendant d'être entendu en appel.

Le propriétaire du couvoir a en effet contesté le premier jugement, rendu au début de l'été, qui l'engageait de payer \$1,000 de dommages à M. Lessard, lequel en demandait \$9,500. Ce dernier se plaignait des odeurs, des plumes et de la vermine. Le tribunal avait en plus ordonné que les dindes ne soient plus laissées à moins de 600 pieds de la résidence des Lessard, et que les ventilateurs de couvoir soient installés à plus de 300 pieds. Et, il ne devait pas y avoir de résidus lors du nettoyage du couvoir.

M. Lincourt avait tenté, vainement, de faire casser ce jugement en attendant l'appel. Quant à M. Lessard, il veut maintenant que le tribunal ordonne la fermeture du couvoir, également en attendant l'appel.

D'après ce que La Tribune a su, M. Lincourt possède quatre bâtiments servant de poulaillers, dont l'un est plus particulièrement situé près de la maison de M. Lessard. La ferme avicole abrite 74,000 dindes, qui sont vendues aux abattoirs, et quatre employés permanents, en plus des employés à temps partiel, y travaillent.

Sport à Victoriaville

Un nouveau commanditaire supportera une équipe de la ligue de ballon sur glace Molson des Bois-Francis cette saison dans la classe A. Il s'agit de l'épicerie Provencher de Victoriaville avec qui une entente a été prise récemment. Cette équipe, composée de plusieurs nouveaux joueurs, devrait être l'une des plus compétitives et rivaliser contre des équipes comme Laurier Toyota et Val-Bar.

Warwick mène présentement 3-1 dans la série et les joueurs sont apparemment bien décidés à y mettre un terme dès ce soir.

Une erreur s'est glissée dans un texte paru dans cette page hier. Ce n'est pas le Petit Baril qui a remporté le tournoi provincial de balle-molle, classe B, en fin de semaine, mais bien la Brasserie du Centre de Warwick. Le Warwick a défait le petit Baril 9-2 en finale.

Le Château-Laurier pourra-t-il rouvrir ses portes bientôt?

ARTHABASKA (PP) - L'ouverture de l'hôtel Château-Laurier est désormais sujette à une décision de la Commission de contrôle des permis d'alcool, par suite d'infractions aux règlements. Le permis est actuel-

lement suspendu.

L'escouade de la moralité de la Sûreté du Québec à Trois-Rivières, est intervenue le 13 août dernier à la suite de

plaintes. Des spectacles avaient lieu à l'hôtel alors que le propriétaire ne possédait pas de permis de spectacle. En plus, selon le caporal Héroux, de la SQ il y aurait d'autres infractions telles que la fraternisation des danseuses avec des clients et autres accusations similaires.

Tous ces éléments, recueillis par la Sûreté du Québec, ont été fournis à la Commission de contrôle des permis, qui a juridiction pour les examiner et prononcer une suspension ou un retrait de permis. On ne sait quand elle statuera.

Un projet HLM refusé

PLESSISVILLE (GAB) - La Société d'habitation du Québec a informé la Ville de Plessisville qu'elle a refusé son projet H.L.M. dernière pour un projet "Habi-

tations a loyers modiques" n'était pas acceptée. Plessisville ne serait pas le seul endroit à voir ainsi son projet H.L.M. refusé par la S.H.Q.; environ un

tiers seulement des demandes présentées à cette fin en 1976 aurait été accepté.

Une accusation de spectacle indécent a été portée en justice, contre le propriétaire et les deux artistes impliqués. Les résultats ne sont pas connus.

Dr MICHEL CHAINÉ, O.D.
OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE
Lunettes et verres de contact

231, Notre-Dame Est
Victoriaville
758-1444

Pharmacie St-Hilaire
Princeville
364-5656

Tous se sont bien amusés au P'tit Caribou

THETFORD MINES (DN) - D'année en année, l'édition de la Semaine du P'tit Caribou prend de l'ampleur. Les chiffres d'assistance aux différents événements de 1976 le prouvent très bien. La participation populaire est directe et même ceux qui ne raffolent pas des chevaux retirent quelque chose de cette manifestation typique. Nous avons rencontré quelques personnes sur le vif pour recueillir leurs commentaires...

M. C. Carignan d'Orsainville

"Cette fête a quelque chose de particulier. J'ai des amis dans le coin et ils m'avaient prévenu que le P'tit Caribou était à voir et vivre... les trois jours que je viens de passer à Thetford Mines le confirment!"

Mlle Dany Carrier de Lévis

"Moi, ça me déçoit un peu. Je trouve qu'on ne fait pas assez appel à la participation de la masse. Les activités ne pas, il est vrai, mais peu d'entre elles offrent à la population la possibilité de s'amuser directement. De plus, il est regrettable qu'il y ait tant de boisson..."

M. R. Lemay de Victoriaville

"Le P'tit Caribou de Thetford Mines? C'est avant tout bien plaisant. Il y a beaucoup de monde et tous ont l'air de bien aimer cela. Pour ma part, les chevaux m'ont toujours intéressé et je ne regrette pas mon voyage ici!"

M. J.-C. Nadeau de Thetford Mines

"On peut dire que la Semaine s'améliore d'année en année au point de vue organisation. Les activités sont à l'heure et assez bien présentées. Cependant, je

crois que la durée de cette année - soit 10 jours - est un peu trop longue et que le souffle manque un peu à tout le monde..."

Mlle L. Lessard de St-Victor

"C'est la troisième année que

je viens passer une ou deux journées. L'idée de la Semaine est bonne à mon avis et il est possible de s'amuser vraiment. Toutefois, je déplore ouvertement l'abus de plusieurs personnes sur le plan de la boisson. Il me semble qu'on peut rigoler ensemble sans

avoir toujours un verre de bière à la main. J'ai l'impression que cette situation est commune à tous les autres événements au Québec..."

Un jeune garçon de Black Lake

"J'aime beaucoup cela. Il y a

de beaux chevaux qui vont vite, vite... j'en ai demandé un à mon père... il m'a dit qu'il va voir à cela... c'est bon signe!"

D'un peu partout, on est venu à Thetford Mines pour le P'tit

Caribou. Les opinions diffèrent et c'est normal. Tous ne peuvent pas apprécier toutes les facettes d'une telle fête mais il semble que l'essentiel a été atteint... tous se sont amusés et reviendront en 1977!"

Même les résidences avaient un air de fête

THETFORD MINES (DN) - Pour une des premières fois depuis que la Semaine du P'tit Caribou foctionne "à plein" dans la région de Thetford Mines, les rues de cette municipalité ont commencé vraiment à se "westerniser" et ainsi créer une atmosphère toute spéciale. Dans les premières années de cet événement, ce sont principalement les commerces qui

décoraient leurs locaux. Cette idée a été reprise cette année également pour le secteur résidentiel... avec un succès étonnant.

Il est évident que ce ne sont pas toutes les maisons de Thetford-Mines qui a décoré temporairement leur allure générale, mais il était possible d'en discerner dans presque toutes les rues de la cité.

Prix...

Au niveau des prix pour le secteur résidentiel, c'est M. Michel Lacasse de la rue Simo- neu à Thetford Mines qui a décroché le premier rang.

La diversité des objets présentés, la disposition intéressante des meubles et le cachet spécial des années de la co-

lonisation ont donné à M. Lacasse cet honneur et une somme de \$100.

Celui-ci a été suivi par M. Gérard Lacasse de la rue St-Alphonse Ouest, M. Gaby Veilleux de la rue Labbé et M. Robert Paré de la rue St-Alphonse.

Sur le plan de la décoration dans le secteur des maisons d'affaires locales, c'est la Banque Canadienne Nationale

(BCN) qui a été choisie par les juges de cette activité.

Des mentions honorables ont été accordées à l'édifice des Pneus Métivier et à la station d'essence Caléx de Thetford Mines.

Voiture...

De plus, on concourait prévu pour la voiture la mieux

conduite par son propriétaire. Le trophée Paul Gagnon a été mérité par M. Guy Huot.

La participation de la population à cette activité a été étonnante et il ne sera pas impossible qu'à nouveau en 1977, les résidents de Thetford Mines soient appelés à décorer leurs "chez-soi"...

UNE FOIS
c'est souvent suffisant
QUATRE FOIS
c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ
LES PETITES ANNONCES
de La Tribune

LA TRIBUNE de thetford mines

LA TRIBUNE
..... les petites annonces
..... voilà!
569-9501 succès!

PAGE 6

THETFORD MINES, MERCREDI, 8 SEPTEMBRE 1976

Travaux d'aqueduc

L'hôpital attend le feu vert du CRSSS...

(Dr J.P. Lamontagne)

THETFORD SUD (PS) - Conseil régional de la santé et l'administration de l'hôpital général de la région de Thetford Mines n'a pas encore reçu de confirmation de la part du

Conseil régional de la santé et des services sociaux de Québec (CRSSS) quant à l'autorisation de procéder à l'engagement de professionnels pour les travaux

qui lui permettront de raccorder l'institution au nouveau système d'aqueduc qu'amènera bientôt la municipalité de Thetford Sud.

Le directeur général du centre hospitalier, M. Jean-Pierre Jutras, devait recevoir les autorisations de l'ordre de \$200,000. Et à cet effet, le

CRSSS doit également soumettre une proposition de financement au conseil d'administration de l'institution hospitalière.

Or, selon nos renseignements, l'administration locale serait invitée à défrayer la plus importante partie de la facture. Le président du conseil d'administration, M. Oliva Lemay, refuse de se prononcer sur cette question et ce, tant qu'il n'aura reçu la proposition officielle du CRSSS.

De toute façon, M. Lemay ne semble pas disposé à défrayer une partie du coût des travaux. Selon lui, "ce projet de raccordement aurait dû faire partie intégrante du coût de construction de la bâtisse". Il précise que non seulement le

Centre hospitalier manque totalement de protection au niveau incendie mais qu'il ne possède même pas le débit et la pression nécessaires pour répondre aux besoins normaux et journaliers. Il soutient que l'administration actuelle n'est pas responsable de cette lacune.

M. Lemay affirme que l'exécutif du conseil d'administration se réunira dès que le CRSSS aura fait connaître officiellement sa position au sujet de ce projet d'importance. Et, selon lui, "il y aura sûrement des discussions avec le CRSSS au sujet du financement".

Résidents de St-Ferdinand favorables au tracé longeant le lac Williams...

ST-FERDINAND (JD) - La proposition du ministère des Transports quant à l'aménagement d'un nouveau tronçon de la route 265 aux abords du lac Williams serait acceptée par la majorité des contribuables de la municipalité de St-Ferdinand.

ce sens avait déjà été faite mais qu'elle avait été rejetée par le ministère de l'Environnement. Mais, dernièrement, le MTQ est revenu à la charge en présentant une nouvelle demande suite aux résultats de récentes études qui démontreraient ne serait pas aussi affectée qu'on le présumait au début.

Selon le Dr Lamontagne, la construction de la route sur la rive Sud du lac Williams, soit entre le village et le lac, éliminerait la circulation lourde

sur la rue Principale tout en soulageant le problème des égouts. Rappelons que le comité avait déjà fait des pressions afin que la nouvelle route soit construite sur la rive Nord du lac.

Questionné à ce sujet, le Dr Lamontagne a déclaré que la récente proposition du ministère des Transports semblait aussi acceptable sinon plus, puisqu'elle permettrait à la municipalité d'être moins isolée. "Nous ne voulons pas éliminer toute circulation mais plutôt le transport lourd qui emprunte la

avenue à une solution idéale pour régler le problème de la route 265. Toutefois, le ministère de l'Environnement pourrait

meurer sur sa position ce qui retarderait encore les travaux attendus depuis plusieurs années.

L'amélioration du réseau d'aqueduc ne commencera pas avant la fin septembre

(Le maire St-Cyr)

THETFORD SUD (PS) - Les importants travaux d'aqueduc de la municipalité de Thetford Sud sur le boulevard Smith ne commenceront pas avant la fin du présent mois ou au début d'octobre.

Cette précision du maire Lorenzo St-Cyr fait suite à une décision du Conseil municipal d'adopter un nouveau règlement d'emprunt pour ce projet. Au début, les édiles pensaient accélérer les procédures en ne modifiant que certains points au règlement déjà adopté par les contribuables à la mi-décembre 1974. Mais devant les indéterminations et

les imprécisions des fonctionnaires du ministère des Affaires municipales au sujet du bien-fondé de cette démarche, le Conseil a décidé de représenter un nouveau règlement.

Et, déjà vendredi dernier, le Conseil municipal de Thetford Sud se réunissait en assemblée

spéciale pour procéder à la lecture d'un avis de motion décrétant un règlement d'emprunt de l'ordre de \$340,000. Et au cours de la séance régulière d'hier soir, les édiles ont officiellement présenté le règlement à la population. L'assemblée des électeurs se déroulera probablement le lundi 20 septembre et si le règlement est accepté, le Conseil accélèrera les démarches auprès de Québec pour entreprendre les travaux le plus tôt possible.

Rappelons qu'à la mi-décembre, aucun contribuable ne s'était objecté à l'adoption d'un règlement d'emprunt décrétant des travaux d'aqueduc sur le boulevard Smith. Le maire St-Cyr se dit assuré que la même situation se répètera et qu'aucun contribuable ne s'objectera à l'emprunt. Car, dit-il, "le projet est aussi important en 1976 qu'il ne l'était en 1974".

Et immédiatement après toutes ces démarches, il ne serait pas surprenant que Thetford Sud accorde le contrat des travaux à la firme Arco Construction Ltée de Pléssisville. A l'ouverture des soumissions, le 26 août dernier, cette entreprise des Bois-Francs avait présenté la plus basse des quatre cotations. Et il appert que cette soumission au montant de \$262,910.19 serait conforme aux plans et devis préparés par l'ingénieur-consultant.

En somme, la décision d'effectuer ces travaux appartient aux contribuables et l'assemblée du 20 septembre prochain leur en donnera l'occasion. Toutefois, il serait étonnant que ces travaux soient refusés surtout en songeant que la municipalité est assurée d'une subvention du ministère des Affaires municipales au montant de \$456,440.



Passer 24 heures sur une chaise à se bercer... il faut le faire. Huit jeunes de l'Harmonie de Thetford Mines ont amassé des fonds pour leur groupe musical. Toutes les façons étaient d'ailleurs bonnes pour relever ce défi. Photo La Tribune, par Denys Nadeau.

Association musicale

Le berce-o-thon a rapporté \$2,000

THETFORD MINES (DN) - Se bercer 24 heures sans arrêt... voilà le défi important que huit jeunes de l'Harmonie de Thetford Mines a relevé pendant le week-end et qui devrait permettre certaines améliorations aux instruments de ce groupe musical.

Ceux qui croyaient que des musiciens n'arriveraient jamais à réussir une telle expérience se sont bien trompés. Le groupe de filles et de garçons qui s'est bercé tellement n'a pas flanché à aucun moment. "L'important, c'est d'atteindre notre but... et pour cela, je suis encore en forme..." de dire une des membres à la 23e heure du berce-o-thon.

Première...

C'est la première fois que l'Harmonie de Thetford Mines

fait vraiment appel à la population locale pour l'aider sur le plan financier.

Il est vrai que ce groupe bénéficie d'une subvention de la municipalité thetfordoise mais celle-ci n'est pas suffisante lorsqu'il faut, comme présentement, réparer des instruments défectueux et possiblement en acquérir de nouveaux.

Bref, le berce-o-thon a rapporté à l'association musicale la somme de \$2,000.00. Le responsable de cette activité assez spéciale, M. Raymond Jacques était manifestement très satisfait de la réponse du grand public, des commerçants et évidemment des huit berceurs. Ceux-ci ont, comme tous leurs autres confrères du groupe, effectué une vaste campagne de sollicitation auprès de la population. "Ce fut une expérience inté-

ressante. On leur parlait de l'ensemble, de la vie qu'on mène, des concours où nous avons participé dernièrement..." d'expliquer un autre berceur volontaire.

Car, l'Harmonie de Thetford Mines, vieille de plusieurs dizaines d'années, a "le vent dans les voiles" depuis environ deux ans. Un nouveau noyau de jeunes décidés à redonner au groupe un esprit de solidarité et d'amitié comme dans les belles années d'autrefois.

Avec le résultat encourageant de ce berce-o-thon, les membres du groupe envisagent déjà de grands projets pour l'avenir. "C'est plus que de l'argent que nous venons de gagner ici, c'est la preuve d'un soutien réel dans la population thetfordoise..." de terminer M. Jacques.

Les enseignants ne sont pas responsables du retard...

(Tarini)

THETFORD MINES - Les enseignants du territoire de l'Amiante ne sont pas responsables du retard apporté au niveau de la rentrée scolaire des étudiants.

C'est ce qu'a précisé le président du syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Amiante (STEA), M. Robert Tarini, qui, jusqu'à hier soir, n'avait pas encore reçu de protocole pour le retour au travail, de la part des dirigeants des trois commissions scolaires francophones du territoire.

Ce dernier soutient que les enseignants attendent toujours un "avis contraire" pour se

présenter dans les écoles. On sait que les enseignants ont reçu une lettre les avisant que leur service ne serait pas requis à compter du 1er septembre et ce, jusqu'à avis contraire.

Le président du STEA précise que les enseignants étaient prêts à travailler dès l'acceptation des offres provinciales. "Nous aurions pu étudier les affectations des enseignants et la répartition des tâches mais les dirigeants scolaires n'ont pas encore jugé bon de nous inviter à le faire".

Entre temps, les enseignants sont convoqués à une assemblée jeudi matin à 9 heures à l'audi-

torium de l'école polyvalente de Thetford Mines. M. Tarini fera le point sur la situation actuelle.

Glanures thetfordoises

Un groupe de jeunes du quartier Mitchells parleront du projet d'embellissement qu'ils ont réalisé, ce soir, à compter de 18 heures 30, sur les ondes de la Télévision communautaire de la région de l'Amiante.

En deuxième partie, la TV-CRA présentera une émission produite par la télévision communautaire de Saint-Jérôme, sur l'usine Tricofil. On y relatara comment les travailleurs sont devenus propriétaires de leur entreprise.

L'assemblée régulière du

Club de la Monnaie de Thetford Mines aura lieu ce soir à 20 heures, au Club Chasse et Pêche. On élira alors le nouveau bureau de direction.

Par ailleurs, l'assemblée des Fermières St-Noël se tiendra ce soir à 19 heures 30, au Collège de cette paroisse.

Une clinique de puériculture et d'immunisation contre DCT, polio, rougeole, rubéole, anti-varioloque se tiendra aujourd'hui de 14 heures à 15 heures à la salle paroissiale de Black Lake.



Travaux perturbés?

Les travaux avaient repris hier au Collège de Thetford Mines après avoir été arrêtés par un groupe de l'extérieur vendredi dernier. Cependant, les acti-

vités du chantier pourraient être paralysées à nouveau par la grève générale de la construction. (Photo La Tribune, Jacques Dussault)

Le sport à Thetford Mines

THETFORD MINES (AG) - Le Fleur de Lys de Thetford Mines qui a commencé son entraînement vendredi dernier à Princeville, pratiquera devant ses partisans à compter de samedi, en vue de l'ouverture de la saison qui aura lieu le 26 septembre à La Tuque. La première joute locale sera présentée le dimanche suivant, soit le 3 octobre.

Dans le domaine du baseball, Omar Moreno qui patrouillait le champ centre avec les Pirates de Thetford Mines de la Ligue Eastern en 1974, est maintenant avec les Pirates de Pittsburgh de la Ligue Nationale. Moreno devient le deuxième retour de l'édition 1974 des Pirates de Thetford Mines; à évoluer dans les Ligues Majeures. Le premier est le 2e but Willie Randolph qui fait très bien avec les Yankees de New York.

Lorsque la Ligue junior "A" du Québec entreprendra sa 6e saison d'activités le 26 septembre, elle ne comptera que six équipes, soit deux de moins que l'an dernier. On sait que St-Jérôme, Granby, Waterloo et Ste-Foy se sont retirés. Par contre, on verra deux nouvelles formations, soit La Tuque et Joliette.

Sans vouloir faire preuve de pessimisme, on peut se demander si la Ligue Junior "A" du Québec réussira à survivre bien longtemps. Il y a un fait qu'il faut admettre et qui est de mauvaise augure, c'est que le circuit du président Marcel Lebel a perdu huit équipes en trois ans. St-Jean, Rosemont et Grand-Mère ont été les premières en trois ans. St-Jean, Rosemont et Grand-Mère ont été les premières à se retirer. Par la suite, ce fut Longueuil, et après la dernière saison, ce fut au tour de St-Jérôme, Granby, Waterloo et Ste-Foy à plier bagages. Heureusement, que La Tuque et Joliette sont venus sauver la barque, sans quoi la Ligue Junior "A" n'existerait plus cette année.

FORTIN ALUMINIUM
Gouttières sans joint et revêtement
THETFORD MINES
1361 sud, Boul. Smith
(418) 338-4343
St-Romain (418) 486-2429
Nous acceptons les appels à frais fixes.

GRONDIN AUTOMOBILES INC.
MERCURY LINCOLN
Thetford Mines, Tél.: 338-8558

A VENDRE
CANOT 12 et 14 pieds, aluminium et imitation de bois.
VOILIER SUNRAY, modèle 13 pieds "Sail Fish".
TERRA-JET 1974, avec remorque.
TRACTEUR Fordguson Mason #5000 avec pelle hydraulique et pelle à neige de 7 pieds de large, moteur Oil neuf (diesel).
S'adresser à:
GAUTHIER AUTOMOBILES
Distributeur P.Q.
(418) 449-288 - (418) 449-2804